

Rapport d'activités 2015-2017

Lutte contre la radicalisation violente

Commune de Schaerbeek
Programme de Prévention Urbaine

PROGRAMME DE PREVENTION URBAINE
SERVICE D'APPUI THEMATIQUE ET TERRITOTIAL
CELLULE PREVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE

SOMMAIRE

A.	INTRODUCTION.....	4
B.	L'AXE ADMINISTRATIF.....	6
B.1.	L'approche	6
B.2.	Les mesures administratives de lutte contre la radicalisation violente	6
C.	L'AXE PREVENTIF.....	8
C.1.	L'approche	8
C.2.	Le plan d'actions.....	9
C.2.1.	Le diagnostic du phénomène	9
C.2.2.	La formation, l'information et la sensibilisation des intervenants locaux, des familles et des citoyens interpellés par la radicalisation violente	10
C.2.3.	La promotion ou le développement d'actions socio-préventives (collectives).....	11
C.2.4.	Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets et/ou touchées par le phénomène 14	
C.2.5.	Le travail en réseau et l'échange de 'bonnes pratiques'	15
C.3.	Les projets et actions menés	17
C.3.1.	Le diagnostic du phénomène	17
C.3.2.	La formation, l'information et la sensibilisation des intervenants locaux, des familles et des citoyens interpellés par la radicalisation violente.....	17
C.3.3.	La promotion ou le développement d'actions socio-préventives (collectives).....	21
C.3.4.	Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets et/ou touchées par le phénomène 28	
C.3.5.	Le travail en réseau et l'échange de 'bonnes pratiques'	28
C.4.	Informations budgétaires.....	32
C.4.1.	Allocation de contrat de sécurité et de société (Ministère de l'Intérieur).....	32
C.4.2.	Fonds d'impulsion unique (Ministère de l'Intérieur)	32
C.4.3.	Plan Local de Prévention et de Proximité (PLPP - Région)	32
C.4.4.	Tableau des dépenses.....	33
D.	EVOLUTION ET ORIENTATIONS FUTURES	34
D.1.	Evolution globale de la problématique	34
D.1.1.	Djihadisme violent	34
D.1.2.	Dynamique interactive entre polarisation et radicalisation/extrémismes violents.....	34
D.1.3.	La montée en puissance du fait religieux/convictionnel.....	35
D.2.	Evolution de l'analyse scientifique des processus de radicalisation et des expériences socio-éducatives de prévention et de réinsertion.....	35
D.2.1.	Déficit d'analyse.....	35
D.2.2.	Premières pistes.....	35
D.3.	Evolution et observations sur le terrain schaarbeekois.....	37
D.3.1.	Constat similaire	37
D.3.2.	Demande de soutien individuel	37

D.3.3. Déficit de circulation de l'information	38
D.3.4. Potentiel de mobilisation des acteurs de terrain	38
D.4. Vers une approche communale plus intégrée et transversale : propositions d'action	39
D.4.1. Renommer la cellule de prévention de la radicalisation violente en Cellule d'appui à la « cohésion/diversités, prévention polarisation et extrémismes violents ».	39
D.4.2. Elargir le champ d'action de la cellule et renforcer sa fonction de conseil et soutien transversal	39
D.4.3. Soutien au désengagement/réinsertion via le soutien aux familles et proches	39
D.4.4. Formation continue : recontextualisation des compétences.....	40
D.4.5. Du quartier au global... et inversement.	40

ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET ACTIONS MENES, EN COURS ET PROJETS.....	41
--	-----------

A. INTRODUCTION

La radicalisation violente peut être définie comme « un processus dans lequel un individu ou un groupe, inspiré par des conceptions philosophiques, religieuses, politiques ou idéologiques, souhaite un changement radical dans la société en utilisant ou en encourageant l'utilisation de moyens non démocratiques et violents »¹. Il s'agit d'un processus complexe, ne connaissant pas « développement uniforme linéaire »² et qui varie d'une personne à l'autre. La radicalisation peut parfois augmenter, parfois diminuer ou même disparaître.

Depuis 2013, date des premiers départs d'individus vers les zones de conflit, la commune prêche une attention particulière au phénomène de radicalisation violente. Elle entend alors lutter contre l'usage de la violence. En effet, dans notre société démocratique, nous avons le droit d'avoir nos propres convictions, de faire nos propres choix, même si ceux-ci sont radicaux. Être radical n'est pas problématique en soi. C'est l'utilisation de la violence ou de moyens non démocratiques dans le but d'engendrer des changements qui l'est. C'est d'ailleurs cela qui différencie la radicalisation de la radicalisation violente.

Dans la lutte contre ce phénomène, une approche répressive, mais également socio-préventive est nécessaire. Deux principaux volets d'intervention existent :

- Un volet 'policié' qui, à Schaerbeek, est représenté par la direction judiciaire de la zone de police Polbruno. Cette dernière opérationnalise notamment le suivi des 'Foreign Terrorist Fighter' (FTF - combattants terroristes étrangers)³.

¹ Programme de prévention de la radicalisation violente, J. Milquet, 16 avril 2013, p. 4.

² Ponsaers P., De Ruyver B., Easton M. et Verhage A., *Polarisation et radicalisation : une approche préventive intégrale*, Groupe de recherche Governance of Security, 2009, p. 26.

³ La circulaire du 21 août 2015 du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Justice relative à l'échange d'informations et au suivi des Foreign Terrorist Fighters (FTF) en provenance de Belgique a pour objectif d'opérationnaliser leur suivi. Elle définit 5 catégories de personnes qui sont qualifiées de FTF : « tout résident établi en Belgique, ayant ou non la nationalité belge :
- qui s'est rendu dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 1) ;
- qui a quitté la Belgique dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 2) ;
- qui est en route vers la Belgique ou est revenu en Belgique après s'être rendu dans une zone de conflit djihadiste où il/elle s'est rallié(e) à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou leur a fourni un soutien actif ou passif (catégorie 3) ;
- qui a, volontairement ou involontairement, été empêché de se rendre dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 4) ;
- vis-à-vis duquel il existe des indications sérieuses qu'il ou elle a l'intention de se rendre dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 5) ». L'OCAM est chargé d'établir une fiche par personne identifiée comme FTF. Début 2016, les fiches ont été enregistrées dans une banque de données permettant d'assurer le suivi de mesures (administratives ou judiciaires) à prendre pour chaque personne. Le suivi sera assuré dans le cadre d'une structure définie dans la circulaire. Cette structure s'inscrit dans le plan R. Une Task Force Nationale (TFN) définit le cadre général de l'approche. Dans chaque arrondissement, une Task Force Locale (TFL) est créée. Elle rassemble les représentants de la police fédérale, les services de renseignements, les polices locales et les autorités judiciaires. Elle est présidée par le Directeur-Coordinateur (DirCo) de la police fédérale. Elle se compose d'une TFL-stratégique et d'une TFL-opérationnelle. Cette dernière est plus particulièrement chargée du suivi des mesures à l'égard des FTF et assure, dans ce cadre, la relation avec les autorités administratives et les services locaux non-policiers. Source : « Rapport ZP5344/Radicalisme/2015.01 ».

Les bases légales ou réglementaires qui encadrent le phénomène sont nombreuses, et se rattachent principalement à ce volet policier. Certaines déterminent les infractions liées au phénomène⁴, d'autres à réglementer les méthodes d'actions pour lutter contre celui-ci (échanges d'informations entre services policiers et sociaux, mode de suivi des personnes concernées, mesures administratives, gestion de l'information,...)⁵.

► Un volet 'communal', sur lequel se trouvent deux principaux axes :

- L'axe administratif, c'est-à-dire la prise de mesures administratives par le Bourgmestre,
- L'axe préventif, c'est-à-dire le développement de projets ou actions visant la prévention du phénomène.

A ce sujet, si Schaerbeek travaille directement à la prévention du phénomène depuis 2013, elle entend agir sur ses causes profondes depuis plus de 25 ans en favorisant la cohésion sociale, l'interculturalité et le « mieux vivre et faire ensemble ». Dans une approche intégrée et intégrale, il s'agit dès lors de renforcer cette politique communale globale en y intégrant une préoccupation transversale spécifique à la radicalisation violente et en développant des actions qui s'y rapportent directement.

Une articulation entre les deux volets (policier et communal) est assurée par la Cellule de Sécurité Intégrée Locale (CSIL) à laquelle participe tant la police que les services communaux concernés (en l'occurrence, le service prévention et le service population).

Ce sont ces deux axes, mettant au jour les actions de la commune à l'égard du phénomène, qui seront développés dans le présent document. L'axe administratif s'attachera à mettre en évidence la place des mesures administratives dans la lutte contre le phénomène. L'axe préventif reprendra quant à lui l'approche de la commune dans ce domaine ainsi que son plan d'actions. Cet axe se base sur les constats de terrain collectés par le service d'appui thématique et territorial (SATT)/Prévention de la radicalisation violence, ainsi que sur les recommandations scientifiques en matière de prévention du phénomène. Les projets et actions menés entre janvier 2015 et octobre 2017 seront ensuite présentés avant d'aborder les sources budgétaires permettant à la commune de les développer.

⁴ Voir notamment : Loi du 19 décembre 2003 relative aux infractions terroristes (articles 137 à 141 ter du code pénal).

⁵ Voir notamment : Circulaire du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de la Justice du 21.08.15 relative à l'échange d'informations et au suivi des Foreign Terrorist Fighters en provenance de Belgique ; articles 458 et 458 bis du code pénal (secret professionnel) ; loi du 10.08.15 relative aux registres de population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et au registre national des personnes ; Circulaire ministérielle GPI 78 du 31.01.14 relative au traitement de l'information au profit d'une approche intégrée du terrorisme et de la radicalisation violente par la police ; Col 10/2015 du Collège des Procureurs Généraux : Approche Judiciaire en matière de Foreign Terrorist Fighters ; MFO3 : Directive commune des ministres de la Justice et de l'intérieur relative à la gestion de l'information de police judiciaire et de police administrative ; Plan Canal du Ministre de l'Intérieur ; Plan R - Plan d'action radicalisme (OCAM) ;

B. L'AXE ADMINISTRATIF

La nature de l'approche ainsi que les mesures administratives pouvant être prises dans le cadre de la lutte contre la radicalisation violente seront abordées dans cette partie.

B.1. L'approche

L'approche administrative dans le cadre de la lutte contre la radicalisation violente consiste, pour l'administration communale, à prendre une série de mesures administratives visant spécifiquement à mettre à mal l'implantation et le développement d'activités liées à ce phénomène.

Dans le cadre de ses compétences de police administrative, l'administration communale a en effet l'opportunité de prendre des mesures de police administrative et de faire respecter celles-ci. Le Bourgmestre peut ainsi prendre une série de mesures :

- de police administrative générale, à savoir des mesures visant à maintenir l'ordre public et à garantir la tranquillité et la sécurité publique dans sa commune (article 135 § 2 de la NLC),
- de police administrative spéciale, se basant sur des lois particulières visant l'ordre dans des domaines ou activités particuliers (le logement, l'urbanisme ou l'environnement par exemples).

La question qui se pose est la suivante : quelles sont, exactement, les différentes mesures le Bourgmestre peut-il prendre afin de lutter contre la radicalisation violente ?

B.2. Les mesures administratives de lutte contre la radicalisation violente

A ce jour, il n'existe pas de mesures visant spécifiquement ou directement la lutte contre la radicalisation violente ou de base légale permettant de fermer un établissement sur base d'indices que s'y déroulent des infractions terroristes. Toutefois, une proposition de loi insérant un nouvel art. 134 septies dans la NLC a été adoptée en séance plénière et soumise à la sanction royale le 4 mai 2017⁶. L'article vise à permettre au Bourgmestre de fermer les établissements suspectés d'abriter des activités terroristes.

Au-delà de cette (future) possibilité, le Bourgmestre peut également mobiliser une série de mesures ne visant pas directement la lutte contre le phénomène. Il s'agit alors de mobiliser les mesures visant à sauvegarder l'ordre public, et par exemple, prendre, en vertu de l'article 134 quater de la NLC, un arrêté pour troubles de l'ordre public autour d'un établissement par des comportements survenant dans cet établissement ou encore prendre, en vertu de l'article 134 ter de la NLC, un arrêté de fermeture provisoire d'un établissement ou une suspension temporaire d'autorisation d'exploitation.

⁶ Voir <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/54/1473/54K1473013.pdf>. Pour consulter l'ensemble des travaux parlementaires, voir <https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=flwb&language=fr&cfm=/site/wwwcfm/flwb/flwbn.cfm?legislist=legisnr&doossierID=1473>

Ne s'agissant pas directement de mesures visant à lutter contre le phénomène, la question de savoir quelles mesures peuvent – précisément - être prises, comment les mettre en œuvre et quelles motivations leur donner, se pose.

A ce sujet, le Service Public Wallonie a rédigé, en novembre 2016, un vade-mecum à l'attention des villes et communes reprenant les mesures (tant de police administrative générale que spéciale) pouvant être prises pour lutter contre les lieux de rassemblement au sein desquels des phénomènes notamment de radicalisation sont constatés⁷.

Aucun équivalent pour Bruxelles n'existe. Une demande de rédaction d'un tel vade-mecum bruxellois a été soumise à la plateforme régionale coordonnée par l'OBPS en avril 2017. Par ailleurs, il pourrait être demandé à Brulocalis de se charger de le rédiger. La proposition sera présentée à une prochaine conférence des Bourgmestres.

⁷ Le vade-mecum est disponible sur le lien suivant : <http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/pid/1147>

C. L'AXE PREVENTIF

L'approche de la commune à l'égard du phénomène ainsi que son plan d'action seront d'abord détaillés avant de mettre au jour les divers projets ou actions que Schaerbeek a menés dans le cadre de la prévention du phénomène. Les données budgétaires, permettant le développement de ces projets ou actions seront ensuite brièvement présentés.

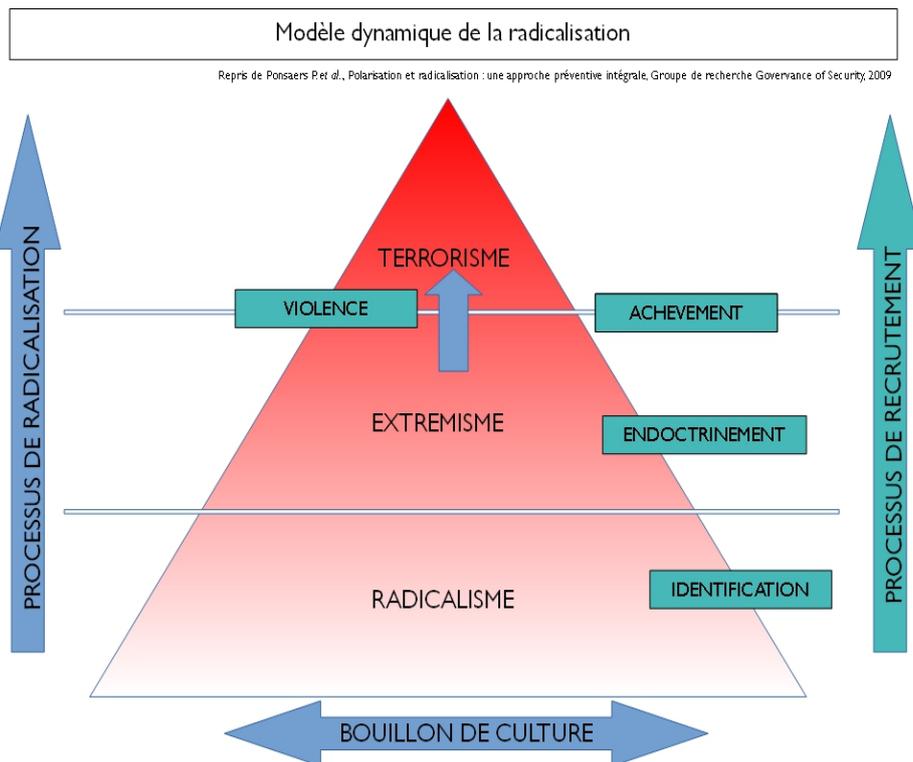
C.1. L'approche

L'approche vise à **prévenir la radicalisation violente, autrement dit, à prévenir l'utilisation de la violence**. En effet, les conceptions radicales ne sont pas problématiques en soi et donc la prévention ne peut avoir pour ambition de combattre toutes les formes d'apparition de radicalisme. L'utilisation de la violence apparaît au dernier stade du processus comme l'explique le schéma ci-dessous. Toutefois, il ne s'agit pas d'attendre que l'individu utilise la violence ou soit convaincu par la nécessité d'y recourir pour agir. **La prévention doit, pour être la plus efficace possible, agir dès la première phase du processus. Agir au plus tôt signifie alors agir sur les causes ou facteurs de risques du phénomène. Si ceux-ci sont multiples, il s'agit globalement de pouvoir mener des actions visant à lutter contre les « sentiments de frustration et de mécontentement à l'égard de certains aspects de la vie, de la société en général et/ou des politiques »⁸, mais également d'agir sur les « mécanismes psychosociaux comme l'insécurité, l'injustice perçue et la menace envers le groupe »⁹. Il sera alors important de soutenir les individus dans leur « recherche d'inclusion sociale, de sens et d'identité »¹⁰.** L'approche préventive de la commune vise ainsi au développement d'actions préventives à **tous les stades du processus** de radicalisation violente.

⁸ Pauwels L., Brion F., De Ruyver B., Easton M., Shils N., Laffineur J., *Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent. Une recherche qualitative et quantitative*, Universiteit Gent, Onderzoeksgroep Sociale Veiligheidsanalyse, Université Catholique de Louvain, 2014, p. 5.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ *Ibidem*.



Par ailleurs, cette politique de prévention vise **toutes les formes de radicalisation violente**, que cette radicalisation soit inspirée ou justifiée sur base de conceptions religieuses, politiques ou encore philosophiques (le radicalisme d'inspiration islamique, l'extrême gauche, l'extrême droite, l'extrémisme environnemental...).

Enfin, l'approche schaarbeekoise se veut **intégrée et intégrale**. Il s'agit de soutenir les initiatives et services existants, d'initier et de co-construire avec eux des actions à mener en matière de prévention de la radicalisation violente et de promouvoir l'échange de bonnes pratiques entre professionnels.

C.2. Le plan d'actions

L'approche schaarbeekoise se concrétise par un plan d'actions reposant sur cinq axes principaux.

Des exemples de projets et d'actions concrètes déjà menés dans le cadre de ces différents axes seront présentés ci-après. L'ensemble de ces projets et actions seront repris dans le point suivant (point 3).

C.2.1. Le diagnostic du phénomène

A travers la réalisation d'un diagnostic, il s'agit de mieux connaître et comprendre le phénomène sur le territoire communal (quelles formes prend-il ? comment se manifeste-il ? combien de personnes sont-elles concernées ? etc.), mais également de répertorier les différents acteurs travaillant sur celui-ci ainsi que les 'bonnes pratiques' en matière de prévention.

C.2.2. La formation, l'information et la sensibilisation des intervenants locaux, des familles et des citoyens interpellés par la radicalisation violente

Par leurs contacts avec les jeunes ou les populations fragilisées, les intervenants locaux (enseignants, éducateurs, assistants sociaux, gardiens de la paix...), les familles et les citoyens peuvent participer à la prévention de la radicalisation et exercer une influence positive¹¹. Pour ce faire, ces acteurs doivent non seulement être conscients de leur potentiel impact, mais aussi être informés de ce qu'est la radicalisation, ses dimensions, ses enjeux, ses causes, les modes d'actions ou de réactions pour prévenir le phénomène etc. A travers ces actions d'information favorisant une meilleure compréhension du phénomène, il s'agira également de lutter contre la polarisation et l'islamophobie, deux phénomènes qui interagissent avec les processus de radicalisation violente. De plus, toutes ces personnes doivent pouvoir connaître les ressources qui sont à leur disposition.

>>> En septembre 2015, tous les acteurs du PPU¹² ont bénéficié d'une **formation** d'une journée sur le phénomène (définition, processus, dimensions, causes,...). Celle-ci a été donnée par C. Torrekens et Y. Lamghari (Divercity). Le taux de satisfaction globale était de 78,8 %.

Une formation similaire, donnée par C. Torrekens, a été proposée aux membres de la plateforme 'Prévention de la radicalisation violente' (composée d'associations et d'écoles) en novembre 2016..

>>> D'octobre à décembre 2016, une première **Mothers School** a pris place à Schaerbeek. Elle a réuni entre 4 et 8 mamans. Mise en place par l'asbl S.A.V.E Belgium (et soutenue par la commune), les 10 séances qui la composent ont pour objectifs de favoriser le dialogue critique, de renforcer la confiance des mères dans leurs capacités éducatives et de participer à leur développement, y compris les compétences relatives à la détection chez leurs enfants de l'influence de discours extrémistes et à la protection contre ces derniers. Une seconde Mothers School a débuté en mars 2017.

¹¹ Ponsaers P., De Ruyver B., Easton M. et Verhage A., *op. cit.*, p. 182.

¹² Seul le service des Gardiens de la paix n'a pas été intégralement formé. Ce sont les coordinateurs et les chefs d'équipe qui ont suivi la formation. Ce choix, opéré en concertation avec les coordinateurs, est motivé par la nécessité d'une formation plus pratique (que théorique) pour les Gardiens de la paix. En 2016, l'ERAP a développé une formation spécifiquement adressée aux gardiens de la paix. Ces derniers ont ainsi été formés et seront formés via cet organisme.

C.2.3. La promotion ou le développement d'actions socio-préventives (collectives)

- ▶ Ces actions traiteront directement du phénomène, visant alors plus spécifiquement la **sensibilisation des jeunes au phénomène** (notamment les conséquences pour la personne concernée mais aussi pour sa famille d'un départ, d'un retour, d'un décès etc.). Les jeunes se posent beaucoup de questions et sont facilement influençables. Ils doivent pouvoir disposer d'un **espace de parole** qui leur permet de s'exprimer sur le sujet et d'être accompagnés dans leurs recherches de réponses. A travers cet objectif, les jeunes pourront, par ailleurs, apprendre à (mieux) développer leur esprit critique et à communiquer leurs idées.

>>> En mars et avril et 2016, quatre rencontre-débats avec l'islamologue Rachid Benzine ont été organisées dans une école secondaire, à partir de son roman tiré de son expérience auprès de jeunes et de familles concernées, « Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ? ». Deux représentations de sa pièce de théâtre « Lettres à Nour », suivies d'un débat, ont également été organisées, l'une à destination des écoles schaarbeekoises, l'autre à destination du grand public, avec une forte participation de professionnels en lien avec la prévention et l'éducation.

>>> Depuis septembre 2016, le **support pédagogique « Rien à faire, rien à perdre »**, basé sur les récits de vie/vidéos de jeunes touchés par le phénomène de radicalisation violente, est diffusé auprès des acteurs de terrain schaarbeekoises (écoles, associations, services du PPU,...). Des animations sont également proposées, qui favorisent l'expression et la réflexion distanciée des jeunes. Ce projet, développé par Madame Seret, est soutenu par la commune depuis décembre 2015. Il rencontre un grand intérêt qui déborde de nos frontières.

- ▶ Les actions pourront également traiter indirectement du phénomène, et viser à lutter contre ses causes (décrits dans l'approche). Dans ce cadre, les actions poursuivront (de façon non exhaustive) les objectifs suivants ;
 - Renforcer la cohésion sociale, l'interculturalité, la diversité et la citoyenneté

Schaerbeek entend, depuis plus de 25 ans, favoriser la cohésion sociale, l'interculturalité et le « mieux vivre et faire ensemble ». Il convient dès lors de renforcer cette politique, de démultiplier les actions déjà menées sur le territoire.

Dans ce cadre, il s'agit notamment de démultiplier les lieux de rencontres et d'échanges : *« il faut travailler de manière active et engagée sur les relations entre musulmans et non-musulmans. Il faut davantage oser les lieux de dialogue, de frottements, de tensions pour confronter les valeurs, déconstruire les fantasmes de complots conspirationnistes. La confrontation permet un véritable dialogue au contraire de la violence où l'autre est diabolisé. Un véritable débat de fond, d'échanges et de discussions doit*

s'engager (...). Il faut tisser des liens, en particulier avec les jeunes générations »¹³. Ponsaers et al. insistent également sur ce type de rencontre car « ce n'est qu'en se rencontrant qu'ils (autochtones et allochtones) apprendront à se connaître les uns les autres et à découvrir le contexte (culturel) de chacun, son mode de vie et ses usages »¹⁴.

De plus, le développement d'une (plus) « forte conscience démocratique (...) (mettant) l'accent sur l'acquisition des valeurs liées à la coexistence respectueuse et pacifique » est nécessaire. Alors, il convient de montrer aux jeunes « comment travailler ensemble, résoudre les problèmes ensemble, communiquer, trouver des compromis et gérer les différences quotidiennement »¹⁵. Comme le souligne Ponsaers et al., « une éducation axée sur une bonne compréhension de la citoyenneté démocratique peut contribuer à la résistance des jeunes contre les influences radicalisantes »¹⁶.

Il s'agit aussi de renforcer la visibilité des actions positives menées par les citoyens avec le concours des différents services communaux, en portant une attention particulière au déficit de reconnaissance ressenti par les jeunes qui s'engagent dans des projets et actions concrètes et aux actions de communication qui pourraient participer à y remédier.

>>> En octobre 2015, l'Hôtel communal a accueilli l'exposition « **Fabrique de la Démocratie** ». Cette exposition interactive sur l'identité, la diversité et la citoyenneté active permet d'ouvrir le débat sur des sujets touchant à la diversité de nos sociétés et au fonctionnement de notre démocratie. Environ 200 élèves et acteurs de terrain ont visité l'exposition.

- Lutter contre le racisme et la discrimination

Cet objectif est intimement lié au précédent. Il s'agira toutefois ici de se concentrer davantage sur le racisme (au sens large et donc notamment sur l'islamophobie) et sur la discrimination qui sont souvent à la source de ressentis qui favorisent l'entrée dans le processus de radicalisation. Il s'agit, dans ce cadre, notamment de (mieux) informer les acteurs de terrain et citoyens sur le phénomène – et lutter, de la sorte, contre l'amalgame entre terroriste et musulman – ou encore de mener des actions visant à sensibiliser ces personnes à la discrimination.

¹³ Dallemagne G., Matz V., Fassi-Fihri H., Du Bus A., De Borman A. et Martens Q., Radicalisme, conséquence d'une fracture ? CEPESS, juin 2015, p. 15.

¹⁴ Ponsaers P., De Ruyver B., Easton M. et Verhage A., *op. cit.*, p. 183.

¹⁵ Pauwels L., Brion F., De Ruyver B., Easton M., Shils N., Laffineur J., *op.cit.*, p. 36.

¹⁶ Ponsaers P., De Ruyver B., Easton M. et Verhage A., *op.cit.*, p. 184.

>>> De mai à juin 2016, l'**exposition « Egalité trahie »**, composée de photographies d'Ed Kashi, a été présentée sur la place Colignon. Elle visait à sensibiliser le public à l'impact des contrôles au faciès.

- Favoriser la (meilleure) connaissance des religions

L'analyse du parcours de nombreuses personnes engagées dans un processus de radicalisation a permis d'opérer un constat de (relative) méconnaissance de la religion et de l'absence de réponses que ces personnes ont pu trouver (ailleurs qu'auprès de groupements extrémistes). Développer un tel objectif permettra également de lutter contre le racisme, principalement nourri par la méconnaissance.

- Favoriser l'engagement citoyen des individus

Dans le processus de radicalisation, les individus recherchent une solution à leur(s) frustration(s). La majorité des individus adoptent des voies alternatives à la violence et rejettent celle-ci. Cependant, chez certains individus, le recours à la violence peut apparaître comme justifié. Basé sur ce constat, cet objectif vise à éviter le recours à la violence et donc à orienter les individus vers les autres voies de résolution de leur sentiment de frustration, de « *relativiser ces frustrations et les gérer* »¹⁷. Dans ce cadre, il convient alors notamment de favoriser l'engagement citoyen des individus, de leur offrir la possibilité de réagir (positivement) à leur sentiment d'injustice, à leur(s) frustration(s) ou à leur recherche de sens.

>>> En septembre 2015, une **sensibilisation des jeunes à la situation des réfugiés syriens et à l'engagement citoyen** a été proposée aux schaarbeekois en collaboration avec l'asbl « Network for supporting syrian people ». Le projet s'est concrétisé par une animation sur la situation géopolitique en Syrie et aux actions de l'asbl (pour les jeunes) ainsi que par un événement festif public visant à récolte des dons pour les déplacés syriens.

¹⁷ Milquet J., *Programme de prévention de la radicalisation violente*, avril 2013, p. 6.

- Développer l'esprit critique des individus face aux discours médiatiques et extrémistes

Le rôle que joue internet dans les processus de radicalisation n'est plus à prouver. « *De nombreux sites Web diffusent un contenu haineux et proposent des réponses simplistes aux frustrations sociales. Les personnes vulnérables dont la résistance face à ce type de message est affaiblie sont susceptibles d'être recrutées ou de s'auto-radicaliser* »¹⁸.

Les groupements extrémistes maîtrisent parfaitement les médias sociaux et y sont très présents. Ils s'attèlent alors à attirer les individus en leur offrant des réponses à leurs besoins, notamment celui d'appartenance. Ainsi, au-delà du nécessaire travail à opérer sur ces divers besoins auxquels les groupements extrémistes répondent, il s'agit également d'apprendre aux individus à contextualiser les discours de ces groupements, à leur faire prendre conscience du terreau sur lequel « *l'internet jihadiste* »¹⁹ opère.

>>> Le service 'Déclic' (maison des médiations) réalise, depuis 2014, des **animations aux dangers d'internet** auprès des écoles primaires et secondaires. Environ 250 élèves en ont bénéficié en 2016.

>>> Depuis 2016, les travailleurs sociaux de rue ont développé un **projet « Radio »** qui, deux fois par mois, réunit un groupe de jeunes (de 15 à 25 ans). Ce projet vise notamment à développer leur esprit critique par rapport à des questions sociales et/ou d'actualité. Des thèmes tels que la radicalisation ou la diversité de genre ont été abordés.

C.2.4. Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets et/ou touchées par le phénomène

Les familles touchées par ce processus, mais également les acteurs de terrain (directions d'écoles, enseignants, acteurs du PPU, associations...) confrontés à des situations qui les inquiètent, se sentent souvent démunis. Ils ne savent pas comment réagir ni vers qui se tourner. Les associations, institutions ou services proposant un accompagnement, une aide dans la gestion des situations individuelles étant quasiment inexistant, la commune est régulièrement sollicitée.

¹⁸ *Ibidem*, p. 5.

¹⁹ Khosrokhavar F., *Radicalisation*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, pp. 74-75.

Le membre de la famille ou un acteur de terrain expose alors ses craintes par rapport à une personne/un proche ainsi que les « signaux » qui l'amène à penser que la personne/le proche se radicalise.

L'expérience démontre que les personnes entrées dans le processus ne demandent que très rarement une aide pour en sortir. Par contre, les familles et surtout les acteurs de terrain sont demandeurs.

En matière de soutien, une approche individuelle et au cas par cas est nécessaire. Globalement, lorsqu'une famille ou un acteur de terrain demande un soutien à la commune, il s'agira:

- d'objectiver la situation, c'est-à-dire, de recueillir et d'analyser les éléments qui font penser à la famille ou à l'acteur de terrain que la personne/le proche se radicalise,
- de relever la demande,
- de déterminer le(s) relais vers le(s)quel(s) l'acteur de terrain, la famille ou la personne peut se tourner et donc les possibilités d'aide.

Ces possibilités d'aide et donc les démarches proposées au travers des relais se basent sur l'analyse de la demande, mais aussi sur le constat selon lequel au cours du processus, les individus prennent, petit à petit, distance avec la société, leur famille et/ou leur entourage. Les démarches viseront alors généralement à **éviter ces isolements, à (re)créer le lien avec la société, la famille et/ou l'entourage ou encore à travailler sur les causes qui poussent l'individu dans le processus.** Les relais peuvent, en fonction de la situation et de la demande, être psycho-sociaux, juridiques, théologiques ou encore policiers.

Dans le cadre de ces soutiens, il importe de souligner que la commune ne travaille ici pas sur mandat judiciaire ou sur base d'une contrainte quelconque.

Par ailleurs, aucune information sur les dossiers gérés n'est transmise à la police. Les membres du SATT/prévention de la radicalisation violente sont soumis au secret professionnel. Une situation ne sera rapportée à la police que par la personne demandeuse d'aide si elle le souhaite, mais pas par la commune, sauf dans les situations prévues par la loi.

C.2.5. Le travail en réseau et l'échange de 'bonnes pratiques'

En matière de prévention de la radicalisation violente, l'échange de bonnes pratiques, d'informations sur le phénomène ou sur les potentielles ressources mais également la coordination des actions sont essentiels. Il est également important d'inscrire nos actions dans une dynamique plus large.

Il s'agit ainsi d'identifier les ressources potentielles avec lesquelles nous pourrions collaborer et de leur proposer des (in)formations sur le phénomène, de leur permettre, le cas échéant, de s'outiller davantage.

Au-delà de la participation à certaines plateformes ou réseaux existants (celle du FBPSU, de l'Unit-R, de la Région et de la Fédération Wallonie-Bruxelles), il convient de créer des espaces d'échanges et/ou de coordination non seulement en interne du PPU, mais également en externe, avec des acteurs de terrain ou professionnels du phénomène (les autres communes travaillant sur la thématique, les associations, la police,...). Compte-tenu de la dimension globale de la problématique, il est également nécessaire de participer à des échanges d'expertises et 'bonnes pratiques' dans le cadre de réseaux internationaux, afin de mutualiser les efforts tout en veillant aux spécificités des situations locales.

>>> En janvier 2015, un **Groupe de travail « Radicalisation »** a été créé afin d'échanger sur les projets menés ou à mener sur le territoire, de partager les points de vue sur la question ainsi que les difficultés et constats de terrain ou encore de permettre aux membres du groupe d'être davantage informés sur le phénomène.

>>> La commune de Schaerbeek est partenaire du **projet européen PRACTICIES H2020** qui a débuté en mai 2017. Initié par l'Université de Toulouse, ce réseau européen rassemble villes, chercheurs et société civile, afin d'échanger et construire des outils de prévention innovants.

>>> En juin 2016, une **plateforme 'Prévention de la radicalisation violente'** a été créée pour les associations schaerbeekoises. Elle vise à échanger sur la thématique de la radicalisation, à informer et (davantage) outiller les acteurs de terrain. Elle a été élargie aux écoles en janvier 2016.

L'articulation entre le volet policier et préventif

Cette articulation est assurée depuis janvier 2015, date à laquelle un comité de pilotage (réunissant la police zonale, la coordination du PPU et le SATT/prévention de la radicalisation violente) a été mis en place afin de discuter de la problématique au sein de la commune (événements, lieux sensibles, données chiffrées,...). En avril 2015, un **protocole de collaboration** avec la police a été rédigé et signé. Celui-ci visait à règlementer les échanges d'informations sur la thématique. Il rappelle le cadre de travail et déontologique de chaque partie, rappelant que les membres du SATT/prévention de la radicalisation violente sont soumis au secret professionnel et mentionne spécifiquement le type d'informations qu'ils pourront ou non fournir à la police. Suite à la circulaire du 21 août 2015²⁰, ce comité a été remplacé, en janvier 2016, par la **'Cellule de Sécurité Intégrée Locale' (CSIL)**. Il s'agit d'une plateforme d'échange d'informations entre la commune de Schaerbeek et la zone de police dans le cadre du suivi des combattants terroristes étrangers en provenance de Belgique. Y participent : le Bourgmestre, le chef de cabinet du Bourgmestre, la conseillère du cabinet, la direction judiciaire de la police zonale, la coordination du PPU, le SATT/prévention de la radicalisation violente ainsi que le service population. Dans le cadre de la CSIL, **l'administration communale et la zone de police collaborent dans le respect de la législation sur le secret professionnel et de la loi sur le respect de la vie privée. Aucune information relative aux personnes n'y est échangée.** Il s'agit principalement d'échanger des informations sur les événements, les lieux sensibles, les projets développés par le PPU ainsi que l'évolution du phénomène.

²⁰ Circulaire du 21 août 2015 relative à l'échange d'informations et au suivi des Foreign Terrorist Fighters en provenance de Belgique.

C.3. Les projets et actions menés

Ces projets et actions menés sur le territoire seront répartis en cinq principales catégories correspondant aux axes du plan d'actions, menées entre mai 2013 et octobre 2017. Pour chaque projet ou action, l'objectif, le public-cible, le pilote du projet (service qui l'a réalisé), le timing ainsi qu'une évaluation seront détaillés. Ces informations ne sont cependant pas toujours d'application ou pas disponibles.

Suite aux subsides octroyés par le Ministère de l'Intérieur à la commune (voir point 4. Informations budgétaires), cette dernière a pris l'initiative d'engager, en octobre 2014, une personne chargée de travailler (à temps plein) sur la thématique. La chargée de projets 'Prévention de la radicalisation violente' a pour principale mission de coordonner le plan d'actions et d'être le référent sur la question pour la commune. Avant l'entrée en fonction de la chargée, la commune a toutefois, dès mai 2013, développé une série d'actions ou de projets en matière de prévention du phénomène.

Les subsides octroyés par le Ministère de l'Intérieur début 2016 (Fonds d'impulsion unique de 100.000 euros – pour plus de détails, voir point 4) ont par ailleurs permis à la commune d'engager, en octobre 2016, une seconde personne chargée de travailler sur la thématique et partageant les mêmes objectifs. Les projets en cours et planifiés sont/seront également développés à partir de ce fonds d'impulsion.

A Schaerbeek, de nombreux projets et actions en lien direct ou indirect avec la problématique de la radicalisation violente sont menés ou sont en cours d'élaboration par un service ou acteur du PPU. Ils seront présentés ci-après. Un tableau récapitulatif se trouve par ailleurs en annexe.

C.3.1. Le diagnostic du phénomène

Ce diagnostic a été réalisé en septembre 2015 par le SATT/prévention de la radicalisation violente. Il a été inclus dans le Diagnostic Local de Sécurité (DLS) de 2017 après validation du Collège.

C.3.2. La formation, l'information et la sensibilisation des intervenants locaux, des familles et des citoyens interpellés par la radicalisation violente

Actions menées

- a) L'organisation d'une formation pour les acteurs de la plateforme 'Prévention de la radicalisation violente'

Objectif : Organiser une formation sur les définitions, le processus, les dimensions, etc. de la radicalisation violente (donnée par Divercity).

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les acteurs de la plateforme 'Prévention de la radicalisation violente' (principalement des associations) - 15 personnes ont participé à la formation. Elles représentaient tant des associations que des services ou écoles schaerbeekoises.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : le 16 novembre 2016.

Evaluation : Le taux de satisfaction globale était de 94,5%. Cela reprend les moyennes des satisfactions relatives au programme, à l'animation et à l'organisation. Par ailleurs, le taux de compréhension était de 87,3% et l'utilité perçue pour leur travail de 66,6%.

b) Le soutien à la mise en place de deux « Mothers school »

Objectif : Soutenir et participer à la mise en place de « mothers school » à Schaerbeek. Ce projet, développé en Belgique par l'asbl society Against Violent Extremism (S.A.V.E. BELgium), vise à favoriser le dialogue critique, renforcer la confiance des mères dans leurs capacités éducatives et participer à leur développement, y compris les compétences relatives à la détection chez leurs enfants de l'influence de discours extrémistes et à la protection contre ces derniers.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les mères concernées et inquiètes - La première 'Mothers School' a réuni entre 4 et 8 mamans. Plus d'une dizaine de mamans participent à la seconde 'Mothers School'.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente (soutien organisationnel et participation à la première mothers school).

Timing : De octobre à décembre 2016 (première Mothers School) et de mars à octobre 2017 (seconde Mothers school).

Evaluation :

* La première 'Mothers School' a réuni entre 4 et 8 mamans. Elle a eu lieu au sein d'une école schaarbeekoise. Les mamans étaient satisfaites. Elles ont particulièrement apprécié le fait de pouvoir travailler sur la manière de communiquer avec leur(s) enfant(s). Les mamans témoignent, après la mothers school, de leur changement d'attitude à l'égard de leur(s) enfant(s) : elles prêtent plus d'attention à leurs demandes et se rendent plus disponibles. Les ateliers leur ont également permis de prendre (davantage) confiance en elles, mais aussi, pour certaines, de comprendre le phénomène de radicalisation et de reconnaître ses signes avant-coureurs. De plus, la mothers school a permis à certaines mamans d'être conscientisées sur leurs compétences ainsi que sur le rôle des pères.

* La seconde 'Mothers School' a débuté en mars 2017 au sein d'un espace de proximité. Plus d'une dizaine de mamans y participent. Les ateliers se clôtureront à l'automne 2017.

c) L'organisation d'une formation pour les acteurs du PPU

Objectif : Organiser une formation sur les définitions, le processus, les dimensions, etc. de la radicalisation violente (formation donnée par Divercity).

Public-cible et nombre de personnes touchées : Le PPU²¹ - 85 personnes ont effectivement participé à la formation.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Du 2 au 14 septembre 2015.

²¹ Seul le service des Gardiens de la paix n'a pas été intégralement formé. Ce sont les coordinateurs et les chefs d'équipe qui ont suivi la formation. Ce choix, opéré en concertation avec les coordinateurs, est motivé par la nécessité d'une formation plus pratique (que théorique) pour les Gardiens de la paix. En 2016, l'ERAP a développé une formation spécifiquement adressée aux gardiens de la paix. Ces derniers ont ainsi été formés et seront formés via cet organisme.

Evaluation : Le taux de satisfaction globale était de 78,8%. Cela reprend les moyennes des satisfactions relatives au programme, à l'animation, à la thématique et à l'organisation. Par ailleurs, le taux de compréhension était de 67 % et l'utilité perçue pour leur travail de 66,6%.

d) La sensibilisation des hommes politiques à la question de la formation des imams et aumôniers

Objectif : Sensibiliser et proposer des recommandations concernant la formation des imams et des aumôniers.

Public-cible : Monsieur Marcourt, Monsieur Madrane et les chefs de groupe du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pilote du projet : Le Bourgmestre de Schaerbeek, le SATT/prévention de la radicalisation violente, le service RePR et le service des éducateurs de rue.

Timing : Septembre 2015.

e) L'organisation d'une formation relative à la théorie du complot

Objectif : Obtenir quelques pistes pédagogiques, quelques clés de lecture relative aux questions soulevées par les attentats de janvier 2015 et partager les expériences, difficultés et les solutions ébauchées avec le formateur (formation donnée par Pax Christi).

Public-cible : Le service des éducateurs de rue

Pilote du projet : Le service des éducateurs de rue.

Timing : Février 2015.

f) La réalisation de séances d'information (formelles et informelles) et d'interventions dans des journées d'études

Objectif : Informer sur le phénomène, sur l'approche schaarbeekoise, sur les différentes actions et/ou mesures prises tant au niveau communal que régional, communautaire ou fédéral (en fonction de la demande du public-cible).

Public-cible : Toutes les personnes ou services en demande. Des séances d'informations ou des interventions ont déjà été réalisées auprès des associations/réseaux associatifs, de la police, de la Région, des écoles, des services communaux, des CPMS, de l'Exécutif des musulmans de Belgique, etc.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis octobre 2014.

Evaluation : En 2016, le SATT/prévention de la radicalisation violente a réalisé 5 formations ou interventions formelles (auprès des imams dans le cadre d'une formation organisée par l'EMB, auprès des fonctionnaires de prévention wallons, à une table ronde organisée par le SPFI, auprès des CPMS de la commune, à une conférence internationale organisée à Rabat sur les radicalités féminines). Il est également intervenu lors d'une journée de dialogue organisée par le Conseil de l'Europe et auprès des ASBL de la Concertation Locale. En 2017, il a réalisé 8 formations ou interventions formelles (lors de la

journée de lancement du projet européen PRACTICIES H2020 à Toulouse, lors d'une mission d'étude à Bruxelles de l'Observatoire international de la Justice juvénile, dans le cadre d'un séminaire organisé par le Centre de Santé mentale de Chapelle aux champs (UCL), dans le cadre d'une journée de formation à l'Université de Lille (sciences de l'Education), à une conférence euro-méditerranéenne à Marseille, à la journée de réflexion et bourse aux outils de la campagne 'No Hate' (BIJ-FWB) à Bruxelles, à la première journée de formation du projet PRACTICIES H2020 à Nice, lors de journées d'études 'Jeunesse, identité et faits religieux' de l'Ecole d' Education nationale de protection judiciaire de la jeunesse de Roubaix. Il est également intervenu dans le cadre d'une conférence organisée par la Maison européenne de la presse à Bruxelles, ainsi qu'auprès du European Policy Center, ou encore de la Commission de concertation de l'aide à l'enfant victime de maltraitance (CCAEMV) de Bruxelles.

g) Le suivi de formation sur le phénomène

Objectif : S'informer sur le phénomène, son évolution, les outils et méthodes de prévention, les ressources...

Public-cible : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis octobre 2014.

h) L'organisation de la formation COPPRA

Objectif : Former aux « signaux » de détection de la radicalisation (formation donnée par la police)

Public-cible : Les éducateurs de rue, les gardiens de la paix, les agents de convivialité ainsi que les médiateurs de la commune.

Pilote du projet : Le SATT.

Timing : Mai et octobre 2013.

Actions projetées

a) L'organisation de formation pour les acteurs du PPU (suite)

Objectif : Organiser une formation sur le secret professionnel.

Public-cible : Le PPU et les CPMS communaux.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : 2017- 2018.

b) L'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication

Objectif : Elaborer une stratégie et un plan de communication

Public-cible : Tout public.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : 2017- 2018.

C.3.3. La promotion ou le développement d'actions socio-préventives (collectives)

Actions menées

- a) L'organisation de représentations de la pièce de théâtre « Lettres à Nour » de R. Benzine

Objectif : Organiser deux représentations de la pièce de théâtre ainsi que d'un débat consécutif avec Rachid Benzine (une représentation à destination des écoles schaerbeekoises et une tout public). Le projet est réalisé avec la collaboration de la commune d'Evere.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les écoles schaerbeekoises ainsi que les professionnels, les familles, et les citoyens schaerbeekoises et everoises – 160 élèves (de 4^e à 6^e secondaire de trois écoles différentes) ainsi qu'une vingtaine de professionnels (enseignants, PMS, PSE) ont assisté à la première représentation. Environ 170 personnes (essentiellement des professionnels en lien avec la prévention et l'éducation) ont assisté à la seconde représentation.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente et la commune d'Evere.

Timing : Le 24 avril 2017.

Evaluation :

* L'attention des élèves durant la représentation était variable, en fonction du travail de préparation préalable réalisé ou non selon les écoles. La participation active des élèves au débat a permis aux deux comédiens d'interroger la différence entre croyance et savoir, d'ouvrir à l'approche historique critique, ainsi que d'interroger la recherche globale de sens et de changement radical des jeunes. Les questionnements des jeunes portaient essentiellement sur des questions religieuses, d'où la pertinence de pouvoir échanger à ce sujet avec R. Benzine, qui peut s'appuyer sur la fiction de « Nour » dont il joue le père, tout en ayant les connaissances pointues d'islamologue. Des élèves ont exprimé leur appréciation de pouvoir confronter les points de vue. Des professeurs et professionnels, dont certains avaient exprimé la demande de favoriser l'accès à leurs élèves à cette pièce de théâtre/débat, se sont félicités de sa pertinence.

* En soirée, la pièce a été très appréciée et le débat très riche, permettant aux spectateurs d'exprimer l'effet puissant de cette fiction théâtrale sur les plans émotionnel et réflexif. Rachid Benzine s'est référé à son expérience avec des jeunes dans les écoles, avec des familles, ainsi qu'avec des détenus de retour de Syrie, pour illustrer la complexité des facteurs de radicalisation, la nécessité de répondre au déficit d'espérance, en travaillant sur la valorisation, la reconnaissance et les processus d'identification des jeunes, ainsi que sur une plus grande pluralité des approches religieuses.

Cet événement a suscité l'intérêt des médias, avec notamment un article dans le quotidien « Le Soir » donnant de la visibilité à l'action concrète de la commune, avec des citations d'élèves.

b) Le soutien à la mise en place d'une conférence-débat avec Rachid Benzine

Objectif : Quatre séances de débats avec R. Benzine ont été organisés à partir de son livre « Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ? ». Ces séances de débat visaient à sensibiliser à l'approche historique critique des textes religieux.

Public-cible et nombre de personnes touchées : 60 élèves de 3-4e année de l'école de la Sainte-Famille d'Helmet.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Le 24 mars 2017.

Evaluation : Cette animation a été fort appréciée par les élèves et professeurs. Les élèves avaient lu et travaillé en classe au préalable le livre de Rachid Benzine. Lors de l'animation, Rachid Benzine a réalisé une présentation de l'approche historique critique du Coran. Les élèves étaient engagés très activement dans l'échange, faisant notamment référence au travail réflexif qu'avait déjà suscité leur rencontre avec Rachid Benzine deux années auparavant et intervenant avec plus d'ouverture à une approche critique scientifique. Les professeurs impliqués et la direction de l'école ont également formulé une évaluation extrêmement positive sur la qualité de l'intervention de Rachid Benzine et la dynamique réflexive suscitée chez les élèves. Rachid Benzine a communiqué sur les réseaux sociaux : « *Ne pas désespérer de notre jeunesse - La semaine dernière, je me suis rendu à l'école Sainte Famille à Schaerbeek (Belgique), pour parler avec les élèves de "Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir" et de mon travail sur le Coran. J'en suis ressorti très heureux de voir autant d'intelligence et d'envie de comprendre chez ces élèves qui s'ouvrent à l'approche strictement historique des textes religieux. A nous de les accompagner dans leurs questionnements* ». Un professeur de français a écrit : « *Cher Rachid Benzine, ce que vous avez offert à nos élèves vendredi était éclatant... Jamais je n'avais "vécu" à ce point le pouvoir philosophique de l'étymologie* ». La direction de l'école s'est réjouie de « *magnifiques échos de professeurs et d'élèves* », ajoutant que « *direction et enseignants espérons vous revoir pour poursuivre la réflexion entamée* ». Cette expérience à la Sainte Famille a ainsi permis de valider la pertinence de cette nouvelle animation par Rachid Benzine à partir de « Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ? » et d'envisager de favoriser l'accès à un public plus large (écoles, professionnels, familles) à sa pièce de Théâtre « Lettres à Nour ».

c) L'accueil de l'exposition « Egalité trahie »

Objectif : Sensibiliser à l'impact des contrôles au faciès à travers une exposition de photographies d'Ed Kashi sur la place Colignon.

Public-cible : Tout public.

Pilote du projet : Le service communication.

Timing : De Mai à juin 2016.

d) Projet « Médias »

Objectif : Mettre en place un espace de rencontre, de réflexion et d'appropriation raisonné des outils multimédias.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les jeunes (entre 11 et 16 ans) des quartiers Pavillon et Stephenson – 67 jeunes (répartis en deux groupes) participent au projet (activités régulières ou ponctuelles).

Pilote du projet : Le service des travailleurs sociaux de rue.

Timing : De juin 2016 à juin 2017 (à raison de 2 fois par semaine).

- e) La mise en place de 10 conférences-débat avec Mourad Benchellali, un jeune français parti en Afghanistan et enrôlé dans un camp d'Al-Qaïda qui souhaite combattre la radicalisation en exposant aux jeunes les difficultés qu'il a vécues.

Objectif : Offrir un espace de parole où les questions liées à la radicalisation peuvent être abordées et ce, afin de lever les tabous qui entourent cette thématique, et sensibiliser à celle-ci.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les jeunes (des écoles et des associations), les familles ainsi que les professionnels de terrain. Environ 575 personnes (majoritairement des jeunes de classes de 2e à 6e secondaire) ont assisté au témoignage.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Le 2 mars et le 28 avril 2016 ainsi que du 26 au 31 mai 2016.

Evaluation :

* Dans son témoignage, Mourad Benchellali montre aux jeunes les voies alternatives à la violence, la complexité de la guerre syrienne, les conséquences qu'engendre un départ. Il aborde aussi les thématiques de la torture/Guantanamo, de la réinsertion des 'djihadistes' et des motivations d'un départ. Il fait passer le message que l'on peut s'en sortir même après un parcours chaotique, appuie sur l'importance de contextualiser les textes (notamment ceux du Coran) et d'avoir un esprit critique...

* Les échanges avec les jeunes après le témoignage sont riches. Les jeunes osent poser des questions (sur son vécu passé ou présent, sa position par rapport aux attentats,...), donner leur avis sur le témoignage. Après les séances, des jeunes venaient presque toujours parler plus intimement à Mourad Benchellali. Les élèves et un professeur ont relaté la venue de Mourad Benchellali dans la revue de l'école ; « *Monsieur Benchellali nous aura permis de nous rendre compte des conséquences dévastatrices que peuvent entraîner nos actes et de la force insoupçonnable dont est muni l'Être Humain* ».

- f) Projet « Radio »

Objectif : Créer une émission radio abordant diverses thématiques (diversité de genre, radicalisation,...).

Public-cible et nombre de personnes touchées : 15 jeunes (entre 15 et 25 ans), essentiellement du quartier Marbotin.

Pilote du projet : Le service des travailleurs sociaux de rue.

Timing : 2016 et 2017 (2 fois par mois tout au long de l'année).

g) Projet « Canalisation de l'énergie par le sport »

Objectif : Réaliser des activités sportives avec les jeunes afin de Favoriser le respect, l'entraide et l'encouragement mutuel qui engendrera une meilleure cohabitation entre communautés au sein du quartier, mais également afin de favoriser la mixité culturelle du groupe et de favoriser une meilleure connaissance entre les cultures des différents usagers de la maison de quartier 58.

Public-cible et nombre de personnes touchées : 12 jeunes (fixe) + 20 (périphérique, viennent de temps en temps).

Pilote du projet : Le service des travailleurs sociaux de rue.

Timing : 2016 (à raison de 2 fois par semaine).

h) Le soutien du projet « Rien à faire, rien à perdre », un support pédagogique sur le phénomène ainsi que la diffusion du support et la proposition d'animation avec celui-ci

Objectif : Soutenir le projet de création d'un support pédagogique visant à sensibiliser à la problématique au travers du récit de jeunes et de familles touchés par le processus (projet développé par I. Seret).

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les jeunes (au travers des écoles, des associations ou maisons de quartier) ainsi que les professionnels –Quelque 130 demandes d'obtention du support ont été adressées au service. Elles proviennent d'enseignants, de services communaux des trois régions du pays (surtout les services prévention), d'associations, d'institutions (Caprev, Unité radicalisme et Mobile Team du SPFI, IPPJ, Institut de formation continue,...), de psychologues, de journalistes, de documentaristes ou encore d'étudiants. Au vu de l'intérêt de ce projet novateur, des demandes de l'étranger nous sont également parvenues (en particulier la France, le Canada, l'Allemagne, la Tunisie, le Maroc). Les animations réalisées avec l'outil sont nombreuses. Actuellement, environ 1500 jeunes en ont bénéficié (dans toute la fédération Wallonie Bruxelles). A Schaerbeek, environ 340 jeunes (de 4 écoles et une asbl) ont participé à une animation. Ces animations sont données par l'asbl SAVE Belgium (Madame Ben Ali), la CNAPD ou encore le DGDE. Ce nombre ne prend pas en compte les animations qui sont réalisées par d'autres personnes qui assurent l'animation sans intervenant externe.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente (soutien organisationnel et administratif, promotion du support, participation au comité d'accompagnement par la Fédération Wallonie Bruxelles avec les bailleurs, y compris le soutien d'expertise à la rédaction d'un dossier pédagogique plus complet coordonné par la FWB).

Timing : Depuis décembre 2015 (pour le soutien), depuis septembre 2016 (pour la diffusion et la proposition d'animation) et depuis mai 2017 pour la participation au comité d'accompagnement du développement du projet avec les autres bailleurs.

Evaluation :

* Les 4 capsules vidéo de jeunes ont été disponibles entre septembre 2016 (première capsule) et février 2017. Une première capsule vidéo portant sur des proches (une petite sœur d'un jeune décédé en Syrie/Irak) est disponible depuis septembre 2017.

* Après le site du DGDE qui accueillait la présentation du projet depuis septembre 2016, La FWB a à son tour répertorié l'outil sur différents sites internet (<https://extremismes-violents.cfwb.be/?outils-s-outiller>, ainsi que <http://www.nonalahaine.be/outil126:rien-a-faire-rien-a-perdre>). Elle a par ailleurs offert 70 animations gratuites aux écoles secondaires (via la circulaire du 15 décembre 2016). La FWB va

réitérer son soutien à la promotion et au financement d'animations dans les écoles pour l'année scolaire 2017-2018 et inciter à son intégration dans le cours de citoyenneté. La FWB en promeut aussi l'utilisation par les acteurs du secteur Jeunesse. La FWB a co-financé en septembre 2017 l'organisation de 4 animations dans une école de Schaerbeek, motivée par une situation jugée urgente par les enseignants concernés.

* Les retours d'animation sont positifs. Un professeur écrit (à l'animateur) : « *L'animation a été porteuse et bénéfique pour la classe. Les notions de radicalisation violente et d'embrigadement ont été assimilées. Les élèves ont, dans l'ensemble, beaucoup apprécié la rencontre (notamment) car elle portait du vécu d'une jeune, comme eux, (...) C'est concret, touchant, humain et plein d'espoir. (...) Petite victoire, les élèves ont conclu par eux-mêmes à l'existence de pratiques de racolage et de recrutement bien rôdées et planifiées. Vos objectifs de prévention et de sensibilisation sont donc atteints. (...) Bonne continuation dans votre action nécessaire, salvatrice et complémentaire à notre ambitieux projet : l'éducation de nos jeunes* ». Une systématisation des évaluations qualitatives doit encore être réalisée.

* L'outil est également utilisé par des professionnels dans le cadre de formations ou sensibilisations (notamment par la Spin-off Divercity/Madame Torrekens ainsi que par SOS sectes, par la 'Mobile Team' du SPF Intérieur, ainsi que par des groupes de soutien aux familles concernées en Belgique et en France, ou encore par certaines IPPJ). Il est également utilisé par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) de Montréal, de même que par les équipes de l'organisme français spécialisé UNISMED.

* L'outil a également inspiré un spectacle présenté par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (également partenaire du projet). Deux représentations ont eu lieu en novembre 2016. 600 jeunes y ont assisté. 22 représentations (certaines tout public, d'autres spécifiquement dédiées aux écoles) ont eu lieu entre avril et novembre 2017, dont 3 à Schaerbeek (au Scarabaeus). Environ 240 élèves (de 3 écoles schaarbeekoises) y ont participé.

* Le projet a été présenté lors d'un colloque académique international à Rabat, lors d'une conférence PRACTICIES H2020 à l'université de Toulouse, lors de deux conférences euro-méditerranéennes spécialisée sur la thématique à Marseille et Nice, lors de la journée d'étude et bourse aux outils de la campagne 'Non à la Haine' organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, lors de journées d'études de l'Institut national français de protection judiciaire (INPJ) à Roubaix (octobre 2017). Lors de ces différentes rencontres où le SATT-prévention radicalisation violente a directement participé à sa présentation (auprès de quelque 1000 personnes), il a à chaque fois suscité des réactions très positives. Le projet et vidéos ont également été présentés par Mme Seret au centre d'ethnopsychiatrie Chapelle-aux-champs, à SOS Sectes, aux journées d'étude de l'Aide à la jeunesse, lors de journée d'études organisée par Boris Cyrulnik (France), au colloque du réseau international de sociologie clinique (France), ou encore par Mme Saliha Ben Ali (S.A.V.E Belgium) lors une conférence internationale au Bangladesh et d'une formation au Canada.

* Le projet a fait l'objet d'articles dans des journaux et revue ainsi que d'un chapitre d'un livre sur le sujet²² (il fera aussi l'objet d'un prochain ouvrage qui lui sera exclusivement consacré, à paraître au printemps 2018). Il fera aussi l'objet d'une prochaine émission de la RTBF. Il est également repris sur le site du projet européen PRACTICIES H2020.

²² J.M. Escarnot, Jihad, c'est arrivé près de chez vous, R. Laffont, 2017.

i) L'accueil de l'exposition interactive « Fabrique de la démocratie »

Objectif : Sensibiliser sur l'identité, la diversité et la citoyenneté active.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les jeunes (au travers des écoles et associations) et les professionnels - Environ 200 élèves et professionnels ont visité l'exposition.

Pilote du projet : Le service communication.

Timing : Octobre 2015.

j) La sensibilisation des jeunes à la situation des réfugiés syriens et à l'engagement citoyen

Objectif : Sensibiliser à la situation géopolitique en Syrie (par la CNAPD) et aux actions de l'association « Network for supporting syrian people » et organiser une récolte de dons pour les déplacés syriens au Parc Lacroix

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les jeunes des maisons de quartiers (service des éducateurs de rue) et la population schaarbeekoise (événement public) – 25 jeunes (de 13 à 21 ans) ont participé au projet.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente et le service des éducateurs de rue.

Timing : Septembre et octobre 2015.

k) L'organisation d'une action citoyenne en faveur des déplacés syriens

Objectif : Promouvoir l'engagement citoyen des jeunes au travers d'une aide concrète aux déplacés syriens (via l'asbl « Network for supporting syrian people »).

Public-cible : Les jeunes des maisons de quartiers (service des éducateurs de rue).

Pilote du projet : Le service des éducateurs de rue.

Timing : Février 2015.

l) La sensibilisation des jeunes à la liberté d'expression

Objectif : Sensibiliser à la liberté d'expression.

Public-cible : Les élèves de l'Institut communal technique Frans Fischer.

Pilote du projet : Déclic (Maison des médiations).

Timing : 2015.

m) La proposition de sensibilisation aux dangers d'internet et aux discours de haine sur internet

Objectif : Sensibiliser les jeunes aux dangers d'internet et aux discours de haine sur internet (animations proposées par Déclic et Infor-Jeunes).

Public-cible : Les écoles.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis décembre 2014.

n) La proposition de sensibilisation au terrorisme

Objectif : Sensibiliser les jeunes au terrorisme et plus spécifiquement à promouvoir une réflexion sur les causes, les représentations du terrorisme, l'idée de guerre contre le terrorisme, la mise en exergue de la légitimité des colères, le renvoi vers un engagement autre que la violence, la prise de distance par rapport aux discours politiques, la déconstruction du discours médiatique (animation réalisée par la CNAPD).

Public-cible : Les jeunes (au travers des écoles et associations).

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis décembre 2014.

o) La sensibilisation des jeunes aux dangers d'internet

Objectif : Sensibiliser aux risques liés à l'utilisation d'internet.

Public-cible et nombre de personnes touchées : Les écoles de la commune – en 2016, environ 200 élèves (de 6^e primaire et de 3^e secondaire) ont bénéficié de l'animation.

Pilote du projet : Déclic (Maison des médiations).

Timing : Depuis 2014.

Actions projetées

a) L'organisation d'un projet autour de la question des origines et de la construction identitaire

Objectif : Développer un projet autour de ces questions au travers des trajectoires de vie

Public-cible : Les jeunes (des maisons de quartiers de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse)

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : 2017-2018.

C.3.4. Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets et/ou touchés par le phénomène

Actions menées et en cours

- a) Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets ou concernées

Objectif : Ecouter, objectiver la situation et analyser la demande de la famille/du professionnel/de la personne et réorienter vers un autre service communal ou acteurs spécialisés extra-communaux si besoin.

Public-cible : Les acteurs de terrain (enseignants, éducateurs d'associations, acteurs du PPU...), les familles et les personnes concernées – En 2016-2017, le service a reçu une quarantaine de demandes de soutien (très majoritairement d'acteurs de terrain).

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis 2015.

C.3.5. Le travail en réseau et l'échange de 'bonnes pratiques'

Actions menées et en cours

- a) La rédaction des règles de fonctionnement de la CSIL

Objectif : Réglementer les échanges d'informations entre la police et la commune et leurs modalités.

Pilote du projet : La coordination du PPU, le SATT/prévention de la radicalisation violente et la zone de police.

Timing : 2017.

- b) La création d'une plateforme 'Prévention de la radicalisation violente'

Objectif : Echanger sur la problématique, soutenir et informer les acteurs de terrain.

Public-cible : Les associations schaarbeekoises. En janvier 2017, la plateforme a été élargie aux écoles.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis juin 2016 – 3 plateformes ont été organisées en 2016.

- c) La mise en place d'une CSIL

Objectif : Echanger des informations sur la problématique au sein de la commune (événements, lieux sensibles, projets, données chiffrées...).

Public-cible : Participent à la CSIL : le Bourgmestre de Schaerbeek, la direction judiciaire de la police zonale, la coordination du PPU, la chargée de projets ainsi que le service population.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis janvier 2016 (une rencontre par mois environ).

d) La rédaction d'un protocole de collaboration avec la police

Objectif : Réglementer les échanges d'informations sur la thématique entre le PPU et la police Discuter de la problématique au sein de la commune (événements, données chiffrées...).

Pilote du projet : La coordination du PPU, le SATT/prévention de la radicalisation violente et la zone de police.

Timing : Avril 2015.

e) La mise en place d'un groupe de travail « radicalisation »

Objectif : Echanger sur les projets menés et à mener, partager les points de vue sur la question et proposer un état des lieux de l'évolution de la problématique sur le territoire.

Public-cible : Les coordinateurs des services du PPU, la direction d'un CPMS, la direction du service « Cohésion sociale » et l'inspecteur pédagogique.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis janvier 2015. En 2016 et 2017, 9 GT ont été organisés.

f) La mise en place de réunions d'échanges entre chargés de projets communaux bruxellois

Objectif : Echanger sur la problématique, les projets développés dans les communes, les bonnes pratiques,...

Public-cible (et pilotes du projet) : Les chargés de projets 'Prévention de la radicalisation violente' des communes de Molenbeek, Bruxelles, Anderlecht et Schaerbeek.

Timing : Depuis 2015. En 2016, 6 rencontres ont eu lieu.

g) La mise en place de réunions zonales

Objectif : Connaître la problématique au niveau zonal, échanger sur les projets et actions menés dans chaque commune, sur les initiatives politiques, réfléchir au développement de projets communs,...

Public-cible : Le SATT/prévention de la radicalisation violente, les fonctionnaires de prévention de St-Josse et d'Evere.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis 2015. En 2016, 4 réunions ont eu lieu.

h) La mise en place d'un comité de pilotage avec la police

Objectif : Discuter de la problématique au sein de la commune (événements, données chiffrées...)

Public-cible : Le comité est composé de la police zonale (police de proximité et BJC), de la coordination du PPU et du SATT/Prévention de la radicalisation violente.

Pilote du projet : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : De 2015 à janvier 2016.

i) La participation aux réunions du FBPSU

Objectif : Echanger sur les 'bonnes pratiques', s'informer des initiatives existantes, connaître les acteurs-clés...

Pilote du projet (service qui participe) : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : D'octobre 2014 à fin 2015. Il n'y a actuellement plus de réunions organisées.

j) La participation aux réunions et à la plateforme de l'OBPS et de la Région

Objectif : Echanger sur les 'bonnes pratiques', s'informer des initiatives existantes, connaître les acteurs-clés, les ressources existantes, ...

Pilote du projet (service qui participe) : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis octobre 2014. En 2016, le service a participé à 5 plateformes et à 2 réunions.

k) La participation aux réunions de l'Unité Radicalisme du SPFI

Objectif : S'informer des initiatives existantes, mettre à jour les connaissances en matière de radicalisation violente, échanger sur les bonnes pratiques et/ou faire état des projets développés dans le cadre du fonds d'impulsion unique, ...

Pilote du projet (service qui participe) : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis octobre 2014. En 2016, le service a participé à 5 réunions.

l) La participation au projet européen PRACTICES H2020

Objectif : Echanger expertises et pratiques à l'échelon européen dans un réseau qui réunit partenaires académiques, villes et acteurs de la société civile et développer des projets en fonction des besoins identifiés par les villes partenaires comme Schaerbeek, avec une ouverture sur les expériences également menée au Sud de la Méditerranée.

Pilote du projet (service qui participe) : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis janvier 2017 (sous la coordination globale de l'Université de Toulouse qui en est l'initiatrice. Le service est intervenu lors de la journée de lancement du projet à Toulouse, lors de la première journée de formation à Nice, et participe à la mise sur pied du groupe de travail des villes partenaires associées, coordonné par le FESU.

m) La participation à la mise en place d'un réseau de praticiens dans la zone EUROMED

Objectif : Echanger expertises et pratiques à l'échelon euro-méditerranéen dans un réseau qui réunit partenaires académiques, villes et acteurs de la société civile.

Pilote du projet (service qui participe) : Le SATT/prévention de la radicalisation violente.

Timing : Depuis juillet 2017, le SATT/prévention de la radicalisation violente a participé à deux rencontres d'échanges d'expériences et réflexion sur la mise en place d'un réseau, articulé au projet européen PRACTICIES H2020 (Marseille - juillet 2017 et Nice - septembre 2017).

C.4. Informations budgétaires

La prévention de la radicalisation violente au sein de la commune est subsidiée via différents canaux :

C.4.1. Allocation de contrat de sécurité et de société (Ministère de l'Intérieur)

Ce subside annuel (prévu par arrêté royal) est octroyé à certaines communes (dont Schaerbeek) dans le but de financer les projets de prévention de la radicalisation violente. Il s'élevait à 40.000 euros en 2014²³ et à 60.000 euros 2015²⁴ et 2016²⁵.

C'est via ce subside qu'est engagée l'une des deux chargées de projets 'Prévention de la radicalisation violente' (1 ETP).

C.4.2. Fonds d'impulsion unique (Ministère de l'Intérieur)

En 2015, le ministre de l'Intérieur a accordé à certaines communes un fonds d'impulsion visant à développer des projets de prévention sur une période d'un an (avril 2016 - avril 2017)²⁶. Schaerbeek a bénéficié d'un subside de 100.000 euros grâce auquel elle a pu engager la seconde chargée de projets et développer plusieurs projets²⁷.

C.4.3. Plan Local de Prévention et de Proximité (PLPP - Région)

Depuis le mois d'avril 2017, ce subside permet à la commune de maintenir l'engagement de la seconde chargée de projets (1 ETP).

C.4.4. Tableau des dépenses

Dépenses en matière de lutte contre la radicalisation violente de 2015 à 2017				
	2014	2015	2016	2017
Poste Chargé 1	10.493,29€	58.041,29€	58.041,29€	29.020,64€
Poste Chargé 2			3.177,61€	54.066,26€
Formations Chargés 1 et 2	55,33€	94€	444,95€	2.575,78€
Formations agents 1^{ère} ligne		8.893,50€	80€	
Formations agents 2^e ligne		120,63€	540€	270€
Colloque (Bourgmestre)			1.000€	1.000€
Formation pour ASBL et écoles			665€	1.200€
Projet Sensibilisation Syrie		115€		
RAFRAP		5.450€	35.150€	17.000€
Mother School				20.907€
Soutien aux familles			3.044,21€	
Total	10.548,62€	72.714,42€	102.143,06€	126.039,68€

²³ AR du 11 mars 2014 relatif à l'octroi d'une allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contracts de sécurité et de société dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2014.

²⁴ AR du 20 octobre 2015 relatif à l'octroi d'une allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contracts de sécurité et de société dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2015.

²⁵ AR du 9 novembre 2016 relatif à l'octroi d'une allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contracts de sécurité et de société dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2016.

²⁶ AR du 9 novembre 2015 relatif à la mise en œuvre d'une politique d'impulsion unique en vue de projets pilotes visant à maîtriser la radicalisation violente et à lutter contre le radicalisme.

²⁷ La formation du SATT/prévention de la radicalisation violente, l'organisation d'une formation pour les membres de la plateforme 'Prévention de la radicalisation violente', le soutien à la mise en place de deux 'Mothers school', la mise en place de conférences-débat avec Mourad Benchellali, le soutien à la réalisation d'un support pédagogique sur le phénomène (Projet 'Rien à faire, rien à perdre'), le soutien à la mise en place d'une conférence-débat avec Rachid Benzine et l'organisation de deux représentations de la pièce de théâtre « Lettres à Nour » de Rachid Benzine. D'autres actions ou projets sont également planifiés, et notamment la mise en place d'une formation sur le secret professionnel pour les membres du PPU et les CPMS.

D. EVOLUTION ET ORIENTATIONS FUTURES

D.1. Evolution globale de la problématique

D.1.1. Djihadisme violent

Sur le plan **territorial**, les départs de jeunes et familles pour la Syrie se sont taris (à la fois du fait des dispositifs sécuritaires aux frontières, et surtout du fait des défaites territoriales militaires de l'Etat Islamique (EI) en Syrie/Irak sous la pression des forces de la coalition). Le risque majeur s'est déplacé, d'une part, vers les *Home Terrorist Fighters* (HTF) (injonction à la *hijra* intérieure, radicalisation masquée et injonction à l'action terroriste sur place) et, d'autre part, vers le problème des *returnees*²⁸ (d'un point de vue sécuritaire et humanitaire). Sur le plan **idéologique**, même si l'EI a perdu à ce jour quasi la totalité de son territoire syro-irakien, il a clairement communiqué en septembre dernier sa mutation vers le concept d'« archipel de califats », avec un recentrage sur une stratégie de guérilla (style Al Qaeda) là où subsistent des bases de combattants (Irak-Syrie-Liban, Egypte, Philippines, Nigeria, Lybie, Mali, Mauritanie etc.), et avec la poursuite de son mot d'ordre globalisé d'appel à actions terroristes contre toute société dite « *mécriste* ». En parallèle, la force d'attraction globale de la mouvance Al Qaeda a repris en vigueur. Mais, en terme de pouvoir d'attraction sur les jeunes, l'EI garde l'avantage de « *partir de l'individu pour l'emmener à une adhésion idéologique* » (l'inverse d'Al Qaeda), en développant des approches spécifiques selon les pays (appui sur les dysfonctionnements des modèles socio-politiques) et les individus (appui sur les fragilités psychiques)²⁹. Globalement, la force d'attrait idéologique du djihadisme sur les jeunes et sa capacité de mobilisation (essentiellement en ligne et en prison), ne diminuent pas.

D.1.2. Dynamique interactive entre polarisation et radicalisation/extrémismes violents.

Le contexte géopolitique global, marqué par des crispations identitaires grandissantes et la montée de différents types d'extrémismes violents (notamment de type extrême-droite/suprématie blanche dans les sociétés occidentales), nourrit une dynamique interactive entre la polarisation (le « nous » contre « eux ») et les risques de radicalisation/extrémismes violents. Les **flux migratoires**, et en particulier l'arrivée de réfugiés de pays en guerre comme Syrie/Irak/Lybie/Somalie, exacerbent la polarisation et la dynamique interactive polarisation/radicalisation. D'une part, l'instrumentalisation politique xénophobe et populiste de la crise des réfugiés alimente la polarisation. D'autre part, la propagande de l'EI a attisé la peur des populations des pays d'arrivée en affirmant « avoir infiltré les flux de migrants » et en cherchant également à recruter à la faveur des fragilités des populations réfugiées. Par ailleurs, les vécus traumatiques en lien avec les exactions violentes commises au nom du djihadisme dans les pays d'origine/de transit de certains de ces réfugiés les rendent particulièrement vulnérables à l'instrumentalisation/recrutement (A l'exemple de l'Allemagne où la polarisation autour de la crise des réfugiés a déjà provoqué des violences d'extrême droite et d'extrême gauche et où des tentatives de recrutement par l'EI dans les centres de réfugiés ont été décelées). La variable migration est dès lors à prendre en considération dans l'approche de lutte contre la radicalisation. « *Non pas parce que le*

²⁸ Le terme 'returnee' s'est imposé pour désigner toute personne ayant séjourné dans des zones et territoires contrôlés par des groupes terroristes et qui est de retour en Europe (parfois aussi traduit en français par le terme « revenant »).

²⁹ « Je rêvais d'un autre monde, l'adolescence sous l'emprise de Daesch », Dounia Bouzar et Serge Hefez, 2017.

phénomène de migration est à part entière un élément de radicalisation mais parce qu'il est instrumentalisé par les mouvances radicales et nourrit les discours extrémistes participant à lever les communautés les unes contre les autres »³⁰.

D.1.3. La montée en puissance du fait religieux/convictionnel³¹

Cette montée en puissance (et de ses dérives potentielles) est une réalité globale qui nourrit aussi la polarisation (entre religieux et non-religieux d'une part, et, d'autre part, entre différentes cultures comprenant une dimension religieuse, mises en contact par la mixité croissante des populations). En lien avec l'angoisse identitaire en hypermodernité globalisée, le marqueur religieux est investi comme support identitaire structurant et support de quête de sens. Recherche identitaire et quête de sens sont communs quasi à tous les processus de radicalisation étudiés. Nourrissant la dynamique interactive polarisation/radicalisation, la montée en puissance du fait religieux croise en particulier le désir adolescent d'idéal et d'appartenance groupale. Les phénomènes de retour brutal au religieux (conversions à une religion ou reconversions à l'intérieur d'une même tradition religieuse – *'born again'*) peuvent faciliter l'instrumentalisation du religieux dans les processus de radicalisation.

D.2. Evolution de l'analyse scientifique des processus de radicalisation et des expériences socio-éducatives de prévention et de réinsertion

D.2.1. Déficit d'analyse

Compte-tenu du manque de recul temporel et de la nécessité d'une approche pluridisciplinaire, l'analyse scientifique des résultats des approches de prévention n'est logiquement pas encore disponible. Pour la prévention tertiaire en particulier, les pistes explicatives sont encore embryonnaires et basées sur diverses expériences de prise en charge montées dans l'urgence, sur base d'hypothèses encore peu articulées entre elles. C'est d'autant plus difficile que les réalités de terrain mutent rapidement (approche idéologique, stratégies de recrutement etc.). Le déficit de recherche est criant sur l'analyse du rôle des pouvoirs locaux, notamment dans l'articulation des dispositifs entre différents niveaux de pouvoir, ou encore dans la conception de l'articulation entre dispositifs locaux de prévention globale et de prévention spécifique de la radicalisation³².

D.2.2. Premières pistes

Quelques premières observations clés se dégagent toutefois pour les acteurs de prévention socio-éducative, et notamment en relation avec les questions suivantes : comment repérer le changement cognitif avant l'adhésion à une idéologie extrémiste violente ? Quels acteurs-appuis mobiliser pour enrayer ces processus de radicalisation, ainsi que pour soutenir les processus de désengagement/réinsertion? :

³⁰Van Cutsem B., *Migration et radicalisation, défaire les présupposés*, Fiche « théma » du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la FWB, 2017.

³¹ La notion de fait religieux/convictionnel renvoie à l'approche scientifique socio-historique, qui prend en compte les dimensions collective, matérielle, symbolique et sensible.

³² *Radicalisation Research- Gap analysis*, RAN Research Paper, décembre 2017, pp.15 et 16.

- ▶ Confirmation qu'il n'y a pas de profils types, d'où l'absolue nécessité d'une **approche pluridisciplinaire**. Les études montrent que la majorité des jeunes concernés proviennent de milieux urbains. Un passé marqué par la petite délinquance, drogue et/ou violences urbaines, ainsi que le décrochage scolaire ou économique (chômage) constituent des terrains favorables. D'où la pertinence d'une approche de prévention intégrée et intégrale.
- ▶ Le **conspirationnisme** (théories du complot) est une clé d'hameçonnage systématique. D'où le consensus sur la nécessité de prévenir au plus tôt cette problématique par la sensibilisation et éducation aux médias en prévention primaire.
- ▶ La dimension du fait religieux, quand il s'exprime de façon exacerbée, pose problème aux acteurs de prévention, d'autant que le fait religieux est sorti de la traditionnelle transmission familiale et que le lien entre culture et religion ne va plus de soi. Le cadre professionnel des acteurs et le déficit de formation spécifique sur le fait religieux fait obstacle à sa prise en compte. Pour sortir de la vision binaire « c'est la religion/ça n'a rien à voir avec la religion », favoriser **l'approche socio-historique du fait religieux** est une nécessité, en articulation avec les constructions identitaires et la recherche de sens.
- ▶ Le **rôle des familles** est essentiel (les parents, les conjoints, les proches en général sont des clés dans tous les dispositifs de recherche-action, tant en matière de prévention que de désengagement-réinsertion) dans le soutien au processus de désengagement (entendu comme processus de deuil d'une utopie). L'approche cognitive ne peut se passer d'une approche émotionnelle, avec une dimension de re-filiation (se réinscrire dans l'histoire familiale, pour pouvoir ensuite se réinscrire dans l'histoire sociale). Les familles sont à aborder, pour la plupart, comme victimes (et non coupables) et comme acteurs clés de prévention/désengagement-réinsertion³³.
- ▶ La prise en compte de **la dimension de genre** (avec les jeunes, et dans les familles) est insuffisante. La dimension de choix d'engagement idéologique des jeunes filles et jeunes femmes est sous-estimée³⁴. La spécificité genrée du rôle des mères, mais aussi des pères, dans les dispositifs de prévention et de désengagement-réinsertion est négligée.
- ▶ L'offre d'**espace institutionnel transitionnel spécialisé**, en lien avec le terrain socio-familial, qui puisse faire le relai progressif vers acteurs traditionnels de terrain (éducateurs, psychologues, imams, professeurs, etc.), est insuffisante. A l'étranger, diverses expériences sont en cours, parfois en lien avec des expériences préalables de soutien au désengagement idéologique (par exemple en Allemagne ou au Royaume-Uni). Les compétences spécialisées sont déficitaires et les modèles d'intervention toujours en construction, notamment dans l'articulation de mécanismes de collaboration et éventuel relai progressif vers des acteurs de proximité directe. En Fédération Wallonie-Bruxelles, un centre spécialisé (CAPREV) a démarré en janvier 2017. Certaines communes de Bruxelles (Bruxelles, Molenbeek, Anderlecht) proposent des prises en charge individuelles mais l'articulation avec le CAPREV est encore floue. L'approche de la commune de Schaerbeek de ne pas proposer de suivi individuel mais de relayer vers des acteurs spécialisés est confortée par l'évolution

³³ *Soutien aux familles- Approches et méthodes. Préventions de la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent*, Radicalisation Awareness Network (RAN EU), 2017.

³⁴ *Women in ISIS : The Rise of Female Jihadists*, Zheng C., Harvard Political Review, 18/03/2017.

institutionnelle avec l'offre de prise en charge individuelle par le CAPREV de la Fédération Wallonie-Bruxelles (rationalisation des ressources spécialisées et compétences d'intervention).

- Le rôle indispensable des **acteurs de la société civile** est unanimement souligné car ils disposent d'un capital de confiance et d'expertise de terrain précieux, en particulier les associations de parents concernés. Mais les acteurs de la société civile réellement actifs sur le terrain sont handicapés par un manque de soutien financier criant, qui ne permet pas de développer pleinement leur potentiel d'action ni d'assurer une solidité structurelle minimale. De gros financements internationaux ont été débloqués (en particulier de la Commission européenne - programmes RAN), mais ils ne percolent pas suffisamment jusqu'au terrain. Les appels à projet sont d'une complexité qui les rend inaccessibles, par manque de compétences techniques des acteurs associatifs et de compréhension des rouages internationaux.

D.3. Evolution et observations sur le terrain schaarbeekois

D.3.1. Constat similaire

L'évolution sur le terrain schaarbeekois est similaire à l'évolution globale évoquée ci-dessus. A Schaarbeek comme ailleurs, les départs de jeunes pour des zones de combat se sont taris et la menace s'est déplacée sur le risque de passage à l'acte violent sur place. L'activité de prêcheurs de haine/ recruteurs sur l'espace public continuent d'être signalée, ciblant semble-t-il en particulier des jeunes adolescents. Par ailleurs, à l'image de l'évolution globale évoquée plus haut, les attitudes et ressentis de polarisation sont en hausse.

D.3.2. Demande de soutien individuel

La pertinence du positionnement de départ de l'approche schaarbeekoise de répondre aux **demandes individuelles** en y apportant une **écoute et une mise en relais vers les acteurs spécialisés pertinents** – plutôt que de proposer une prise en charge de suivis individuels- est confirmée par l'expérience de terrain. Ce positionnement est également en phase avec l'évolution des dispositifs institutionnels, en particulier avec la récente entrée en fonction du centre spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CAPREV), qui centralise les expertises et laisse espérer moins d'éparpillement – voire de concurrence- des ressources disponibles.

Les **familles** directement concernées (de FTF/HTF) se sentent très démunies. Elles font souvent l'objet d'un rejet social dans leur quartier et communauté, qui entrave la réinsertion potentielle et la prévention de la radicalisation d'autres membres de la famille et proches. Les difficultés socio-psychiques liées à ces situations aggravent les difficultés économiques familiales (maladies, pertes d'emploi, déménagement etc.). Rares sont les familles qui contactent directement la cellule de prévention de la radicalisation violente. Certaines familles concernées s'adressent à des acteurs associatifs avec lesquels la commune collabore dans sa politique de prévention (comme l'asbl SAVE Belgium). Le service RePR assure par ailleurs quelques suivis de dossiers de justiciables. L'information sur les personnes/familles de Schaarbeek qui contactent directement le CAPREV (centre spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles) n'est pas accessible.

Plus nombreuses, les **demandes de professionnels** concernant des cas individuels nous parviennent, essentiellement en provenance du **milieu scolaire**. Dans le cadre d'une relation de confiance et d'une écoute attentive aux spécificités de chaque cas, des actions aux résultats positifs ont pu être mises en place (notamment par le relais aux services de médiation, la mise en place d'actions de sensibilisation groupale dans le cadre du projet « Rien à faire, rien à perdre », ou encore le relais vers des acteurs associatifs externes spécialisés pour les jeunes et les familles). Mais il subsiste aussi dans le chef de certaines écoles un manque de confiance sur le dispositif communal dans son articulation prévention/police (notamment la peur qu'un signalement entraîne par exemple des opérations de police jugées contre-productives d'un point de vue socio-éducatif pour les jeunes

concernés). La rareté des demandes de professionnels non rattachés au milieu scolaire tient probablement aussi à cette méfiance persistante quant à l'articulation entre le service de prévention et la police.

D.3.3. Déficit de circulation de l'information

Globalement, la prévention au niveau de la commune souffre encore d'un **déficit de circulation de l'information** (en vertical à partir du terrain– et en horizontal entre acteurs communaux concernés) et d'un déficit de participation/investissement de certains acteurs de terrain dans une approche commune. Les plateformes d'échanges d'information instaurées sont utiles, mais ne répondent pas complètement à ces besoins de circulation d'information et de dynamique de mobilisation transversale. Par ailleurs, les plateformes d'échange d'information auxquelles la cellule de prévention participe à différents niveaux de pouvoir extra-communal sont multiples, mais leur multiplicité et leur manque de coordination en entravent l'efficacité.

D.3.4. Potentiel de mobilisation des acteurs de terrain

Au niveau de la commune, le potentiel de mobilisation des acteurs de terrain est sous-exploité (en terme de ressources humaines et de capital d'expériences), en particulier le service des TSR, mais aussi le réseau associatif, tant pour suivre de plus près l'évolution sur le terrain (partage infos situationnelles) que pour développer des actions socio-préventives pertinentes et coordonnées.

Le premier obstacle tient à l'historique de la création des cellules communales de prévention de la radicalisation violente, perçues comme imposées en urgence par le ministère de l'Intérieur et déconnectées de l'historique et des connaissances et expériences des acteurs socio-préventifs de terrain, alors que ces derniers étaient pourtant les premiers au fait de l'émergence de la problématique, de par leur proximité avec les jeunes et familles concernés. Le second obstacle tient à la difficulté des acteurs de s'engager dans tout projet estampillé 'radicalisation', avec le risque de stigmatisation du public cible et en contradiction avec leur approche professionnelle. La troisième difficulté tient au sentiment global de manque de reconnaissance de la difficulté de leur travail, de leur insertion locale (notamment leur connaissance des jeunes et familles concernées) et de leur engagement.

D.4. Vers une approche communale plus intégrée et transversale : propositions d'action

Au vu de l'évolution globale dans laquelle s'inscrit l'évolution observée à l'échelle de la commune, la nécessité se dégage **de soutenir une dynamique plus intégrée et plus transversale, qui articule la lutte contre la radicalisation/extrémismes violents avec celle contre la polarisation**³⁵. Cette évolution permettrait un gain d'efficacité opérationnelle (meilleure mobilisation des ressources humaines et capitaux d'expérience des acteurs de terrain) et un gain de cohérence politique (renforcement de l'insertion dans la politique communale globale de prévention en matière de cohésion sociale, interculturalité et citoyenneté). C'est dans cette optique d'approche plus intégrée et transversale que s'inscrivent les propositions suivantes.

D.4.1. Renommer la cellule de prévention de la radicalisation violente en Cellule d'appui à la « cohésion/diversités, prévention polarisation et extrémismes violents ».

Le terme radicalisation s'est imposé dans l'usage médiatique et politique. Il reste néanmoins problématique d'un point de vue conceptuel, mais également d'un point de vue politique puisqu'il ne recouvre dans l'esprit de l'opinion publique que l'extrémisme violent en lien avec l'islam (dit djihadisme). En réponse à cette double difficulté, les initiatives plus récentes de structures de prévention, comme au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, favorisent les termes « extrémismes violents » (comme l'usage s'est imposé en langue anglaise). De façon générale et qu'elle que soit l'appellation des structures, l'évolution va vers ce glissement vers la prévention des « extrémismes violents » et vers son articulation à la prévention de la polarisation, dans l'ensemble de ses dimensions socio-culturelles (y compris via les relais communautaires/religieux). Cette évolution s'inscrit d'ailleurs dans les recommandations du Conseil de l'Europe et de la Commissions européenne.

D.4.2. Elargir le champ d'action de la cellule et renforcer sa fonction de conseil et soutien transversal

Et ce, dans une dynamique de service aux profits de l'ensemble des acteurs de terrain. Dans la continuité du travail mené jusqu'ici, le champ d'action de la cellule serait ainsi élargi, au-delà de ses missions actuelles, avec une attention particulière à mener un travail de veille constante sur l'évolution du phénomène (articulation local/global), de meilleure circulation formelle et informelle de l'information, de décloisonnement et interconnexion entre acteurs de terrain communaux et autres, d'articulation entre actions à long terme et actions d'urgence en réponse à des situations ponctuelles spécifiques. L'articulation entre actions visant l'ensemble du territoire communal et action ciblées plus localement est à développer. Compte-tenu de l'hétérogénéité des réalités socio-territoriales, la nécessité se dégage en effet de penser des actions transversales de proximité à l'échelle des quartiers.

D.4.3. Soutien au désengagement/réinsertion via le soutien aux familles et proches

Le soutien au 'désengagement' individuel n'est pas à proprement parler de la compétence première des services de prévention de la commune. Toutefois, la commune peut agir à son niveau en participant à soutenir la résilience des familles et proches vivant sur son territoire. Ce travail peut notamment s'effectuer directement dans la continuité du soutien à deux projets en cours. D'une part, le projet « Rien à faire, rien à perdre », dont la seconde phase intitulée « L'Histoire en héritage » porte précisément sur des récits de vie de proches (parents,

³⁵ *Polarisation management manuel*, Radicalisation Awareness Network (RAN- EU), Juillet 2017.

fratrie, conjoints), destinés à ouvrir des espaces d'échanges réflexifs directement pour les familles et proches, mais également pour un travail de sensibilisation plus large en soutien à ces familles et proches. D'autre part, le projet «Ateliers de renforcement de la parentalité » mené par l'asbl S.A.V.E Belgium peut également contribuer à soutenir la résilience des quartiers et communautés où vivent les familles et proches de personnes concernées par des processus de désengagement/réinsertion.

D.4.4. Formation continue : recontextualisation des compétences

Une meilleure mobilisation du potentiel des acteurs de terrain nécessite à ce stade une approche de formation continue plus en lien direct avec leurs besoins et pratiques professionnelles. Il s'agit, en lien à la thématique, de recontextualiser les compétences déjà acquises, de favoriser le décloisonnement des approches dans le respect du cadre professionnel de chacun, de susciter le partages d'expériences avec acteurs du même secteur, avec une attention à la dimension de questionnements identitaires et éventuels conflits de loyauté qui peuvent affecter certains professionnels, et en favorisant également les figures d'identité positive entre professionnels et l'ouverture au « glocal ».

D.4.5. Du quartier au global... et inversement.

Il est essentiel de développer une approche transversale « glocale », qui soit adaptée à la réalité de la mondialisation, et en particulier à l'hypermodernité globale de la jeunesse. A savoir, à partir des réalités et besoins de terrain, prendre en compte les dynamiques globales des problématiques pour soutenir des actions locales pertinentes et favoriser les connections de terrain à l'échelon international.

Dans cette approche glocale, une attention spécifique à la mise en perspective euro-méditerranéenne s'impose comme prioritaire, tant la région méditerranéenne est importante dans la perception des enjeux présents et futurs. A la fois zone de tensions localisées extrêmes et épicerie d'un affrontement géopolitique global, la perspective euro-méditerranéenne répond aussi à la nécessité de prendre en compte les spécificités culturelles en lien avec la majorité des parcours migratoires qui font la spécificité et la richesse de la population communale.

L'articulation entre, d'une part, le travail à l'échelon local de prévention de la polarisation et des extrémismes violents et, d'autre part, les enjeux globaux (tels que résolution des conflits, migrations, égalité des genres, villes durables etc.) s'inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD-ONU).

ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET ACTIONS MENES, EN COURS ET PROJETES

Projet / action	Date	Statut	Nombre de personnes touchées ³⁶
Le diagnostic du phénomène			
Réalisation du diagnostic	Septembre 2015	Finalisé	-
La formation, l'information et la sensibilisation des intervenants locaux, des familles et des citoyens interpellés par la radicalisation violente			
L'organisation d'une formation pour les acteurs de la plateforme 'Prévention de la radicalisation violente'	Le 16 novembre 2016	Finalisé	15 personnes (associations et écoles)
Le soutien à la mise en place de deux « Mothers school »	De octobre 2016 à octobre 2017	En cours	Environ 15-20 personnes
L'organisation d'une formation pour les acteurs du PPU	Du 2 au 14 septembre 2015	Finalisé	85 personnes
La sensibilisation des hommes politiques sur la question de la formation des imams et aumôniers	Septembre 2015	Finalisé	
L'organisation d'une formation relative à la théorie du complot	Février 2015	Finalisé	
La réalisation de séances d'information (formelles et informelles) et	Depuis octobre 2014	En cours	

³⁶ Pour certains projets ou actions, l'information n'est pas disponible.

d'interventions dans des journées d'études			
Le suivi de formation sur le phénomène	Depuis octobre 2014	En cours	
L'organisation de la formation COPPRA	Mai et octobre 2013	Finalisé	
L'organisation de formation sur le secret professionnel pour les acteurs du PPU et les CPMS	2017-2018	En préparation	
L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de communication	2017- 2018	En préparation	
La promotion ou le développement d'actions socio-préventives (collectives)			
L'organisation de représentations de la pièce de théâtre « Lettres à Nour » de R. Benzine	Le 24 avril 2017	Finalisé	Environ 350 personnes (+ audience médiatique)
Le soutien à la mise en place d'une conférence-débat avec Rachid Benzine	Le 24 mars 2017	Finalisé	60 personnes
L'accueil de l'exposition « Egalité trahie »	De mai à juin 2016	Finalisé	
Projet « Médias »	De juin 2016 à juin 2017	En cours	67 personnes
La mise en place de 10 conférences-débats avec Mourad Benchellali	De mars à mai 2016	Finalisé	Environ 575 personnes
Projet « Radio »	2016 et 2017	En cours	15 personnes (+ audience radio)
Projet « Canalisation de l'énergie par le sport »	2016	En cours	22 personnes

Le soutien au développement du projet « Rien à faire, rien à perdre » (support pédagogique sur le phénomène) et à la promotion de son utilisation	Depuis décembre 2015	En cours	Environ 130 personnes (demandes directes d'obtention du support) et environ 1600 personnes (bénéficiaires de l'animation)
Le soutien à l'organisation d'animations avec le support « Rien à faire, rien à perdre » en réponse à une situation spécifique d'urgence dans une école	Septembre 2017	Finalisé	Une centaine de jeunes
L'accueil de l'exposition interactive « Fabrique de la démocratie »	octobre 2015	Finalisé	Environ 200 personnes
La sensibilisation des jeunes à la situation des réfugiés syriens et à l'engagement citoyen	septembre et octobre 2015	Finalisé	Environ 25 jeunes
L'organisation d'une action citoyenne en faveur des déplacés syriens	Février 2015	Finalisé	
La sensibilisation des jeunes à la liberté d'expression	2015	Finalisé	
La proposition de sensibilisation aux dangers d'internet et aux discours de haine sur internet	Depuis décembre 2014	En cours	
La proposition de sensibilisation au terrorisme	Depuis décembre 2014	En cours	
La sensibilisation des jeunes aux dangers d'internet	Depuis 2014	En cours	Environ 200 personnes (en 2016)

L'organisation d'un projet autour de la question des origines et de la construction identitaire	2018	En construction	
Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets et/ou touchées par le phénomène			
Le soutien des acteurs de terrain, des personnes et des familles inquiets ou concernés	Depuis 2015	En cours	Environ 40 personnes (2016-2017)
Le travail en réseau et l'échange de 'bonnes pratiques'			
La rédaction des règles de fonctionnement de la CSIL	2017	En cours	
La création d'une plateforme 'Prévention de la radicalisation violente'	Depuis juin 2016	En cours	
La mise en place d'une CSIL	Depuis janvier 2016	En cours	
La rédaction d'un protocole de collaboration avec la police	Avril 2015	Finalisé	
La mise en place d'un groupe de travail « radicalisation »	Depuis janvier 2015	En cours	
La mise en place de réunions d'échanges entre chargés de projets communaux bruxellois	Depuis 2015	En cours	
La mise en place de réunions zonales	Depuis 2015	En cours	

La mise en place d'un comité de pilotage avec la police	De 2015	Finalisé	
La participation aux réunions du FBPSU	D'octobre 2014 à fin 2015	Finalisé	
La participation aux réunions et à la plateforme de l'OBPS et de la Région	Depuis octobre 2014	En cours	
La participation aux réunions de l'Unité Radicalisme du SPFI	Depuis octobre 2014	En cours	
La participation au projet européen PRACTICIES H2020	Depuis mai 2017	En cours	
La participation à la réflexion sur la mise en place d'un réseau EUROMED de praticiens de terrain	Depuis juillet 2017-2018	En cours	

